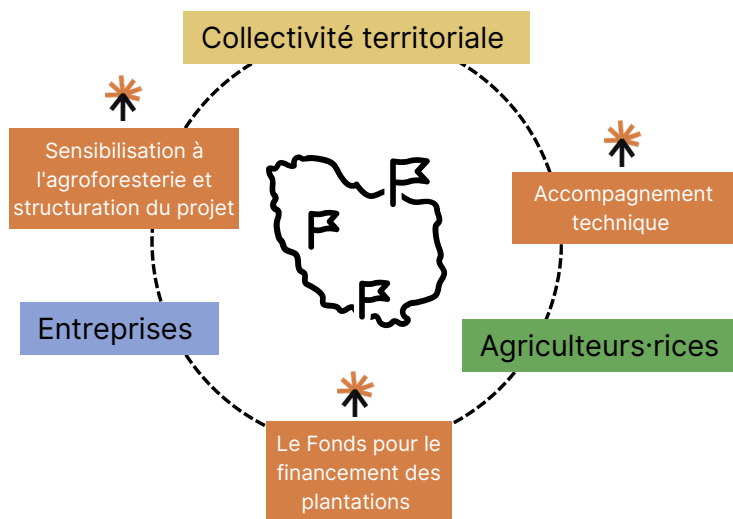


Comment ça marche ?

L'Association Française d'Agroforesterie soutient chaque acteur : elle offre un **accompagnement technique** aux agriculteurs pour les plantations agroforestières, **aide les collectivités à structurer** leur projet de territoire, et **encourage les entreprises locales à s'engager pour le financement des projets**, via le Fonds pour l'Agroforesterie.



Contact

denis.ayral@agroforesterie.fr
07.68.33.33.51



Agroforesterie
Le fonds

Le Fonds pour l'Agroforesterie

Où votre engagement prend racine



Agroforesterie
ASSOCIATION FRANÇAISE



Collectivités, mobilisez agriculteurs et entreprises pour la transition écologique de votre territoire !

Le Fonds pour l'Agroforesterie



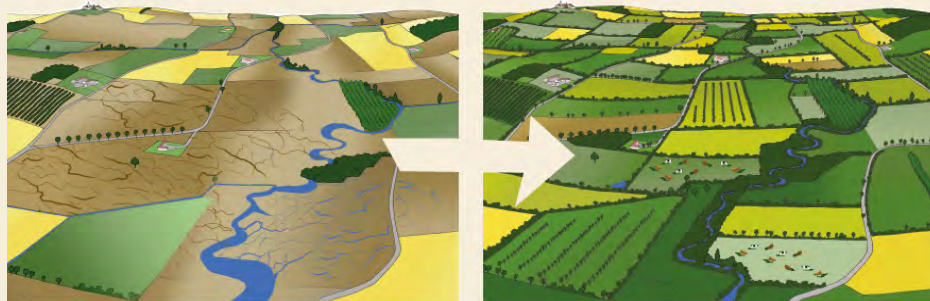
Le Fonds permet aux entreprises de **soutenir la transition agroforestière des fermes** de leur territoire. En participant, elles contribuent à la **préservation des ressources naturelles** et à la régénération des sols agricoles.

L'agroforesterie, c'est quoi ?



« L'agroforesterie recouvre l'ensemble des pratiques agricoles qui associent, sur une même parcelle, des arbres à une culture agricole et/ou de l'élevage. »

De la ferme au territoire, une bonne intégration des arbres et des haies en agriculture permet d'assurer la préservation et le renouvellement des ressources naturelles : l'eau, les sols et leur fertilité, la biodiversité...



Une agriculture **appauvrie** et **énergivore**

Une agriculture **enrichie** et plus **économe**

Cultiver la **biodiversité, l'eau et le carbone** pour améliorer la fertilité des sols et des écosystèmes.



Un projet pour votre territoire



En accompagnant les agriculteurs locaux, vous participez à la résilience de vos territoires face aux **enjeux écologiques** et climatiques.



Choisir l'agroforesterie c'est engager tout son territoire dans la transition écologique : **préserver les ressources** en eau, la biodiversité, la qualité des sols et le bien-être de vos concitoyens.



Le Fonds, via des partenariats solidaires, **renforce les liens** entre les collectivités, les entreprises et les agriculteurs pour un développement durable du territoire.